



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU BUREAU SYNDICAL DU SYNDICAT MIXTE D'AMENAGEMENT
ET DE GESTION DU PARC NATUREL REGIONAL DU GÂTINAIS
FRANCAIS**

L'an deux mille vingt-deux, le vingt-neuf novembre à dix-huit heures trente s'est réuni, sur la Commune de Milly-la-Forêt, le Bureau Syndical du Syndicat Mixte d'Aménagement et de Gestion du Parc naturel régional du Gâtinais français dûment convoqué le 28 octobre 2022, sous la présidence de Monsieur Jean-Jacques BOUSSAINGAULT.

Nombre de membres	
EN EXERCICE	23
PRESENTS :	8
VOTANTS :	16

OBJET :
INDIVIDUALISATIONS
Nomenclature ACTES : 7 Finances locales 7.5 Subventions

COLLEGE DE LA REGION

Étaient présents ou représentés : Madame Valérie LACROUTE (pouvoir) et Messieurs Jacques HULEUX et Gérard HÉBERT (pouvoir) ;

Était excusée : Madame Marianne DURANTON

Était absent : Monsieur Jean-Philippe DUGOIN-CLEMENT ;

COLLEGE DES DEPARTEMENTS

Étaient présentes ou représentées : Mesdames Annie PIOFFET et Béatrice RUCHETON (pouvoir) ;

Étaient excusés: Messieurs Guy CROSNIER et Nicolas MEARY ;

Étaient absents : Messieurs Jean-Marc CHANUSSOT et Pascal GOUHOURY

COLLEGE DES COMMUNES

Étaient présents ou représentés : Madame Isabelle GRANDIN (pouvoir) et Messieurs Jean-Jacques BOUSSAINGAULT, Philippe DOTHÉE, Laurent DUCRUIT, Zine-Eddine M'JATI (pouvoir), Fabien ORIoT (pouvoir), Parfait SOUNOUVOU (pouvoir), Jean-Luc VUILLEMENOT ;

Était excusé: et Monsieur Patrick POCHON ;

COLLEGE DES VILLES-PORTES

Était présent : Jean-Claude DELAUNE

COLLEGE DES EPCI

Étaient présentes : Mesdames Anne-Élisabeth BOURGUIGNON et Isabelle FROMAGE (pouvoir);

INVITÉS ET PARTENAIRES

Étaient présents: Madame Clothilde CAMPAIN, Françoise CHANCELIER et Marinette MESSIAS et Messieurs Gilles CLUGNAC, Yves COZE, Patrick de LUCA, Jean-Luc DOUINE, Xavier GUILBERT, Pascal MAGNIER, Patrick MAILLARD ;

Étaient absents : Mesdames Marie CHEVILLOTTE, Virginie DAVOUST-GOSSELIN, Cécile DELBECQ, Amélie FERLAY, Frédérique GABLIER, Alice GUIGUET, Juliette RIGOLOT, Lydie THOMAS-CHEVALLIER, MANESSE CESARINI Laurence, Marie MARIN et Messieurs Fabien BIDAULT, Denis CELADON, Matthieu DELCAMBRE, Samuel HERBLOT, Gérard TAPONAT ;

EQUIPE DU PARC

Étaient présentes : Mesdames Emmanuelle GUILMAULT et Séverine HUYLEBROECK ;

Transmis au Contrôle de Légalité le :
Affichage le :

INDIVIDUALISATIONS

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;
 Vu la loi n° 82-213 du 02 mars 1982 modifiée relative aux droits et libertés des Communes, des Départements et des Régions ;
 Vu la loi d'orientation n°92-125 du 6 février 1992 relative à l'administration territoriale de la République ;
 Vu les statuts du Syndicat ;
 VU l'avis favorable des commissions concernées ;

Mesure	Objet et bénéficiaire de la subvention	Coût total du projet TTC	Montant des dépenses éligibles HT	Taux	Montant de la subvention	plafond (e/n)	Autres financements
	Commune de MILLY-LA-FORET Rénovation de l'éclairage public	777 925,20 €	100 800,00 €	65%	10 000,00 €	oui	767 925,20 €
	Commune d'AMPONVILLE Remplacement de l'éclairage public - Rue Grande et Rue de la Mare (2ème tranche)	61 552,00 €	51 293,33 €	80%	10 000,00 €	oui	51 552,00 €
7C Accompagner les collectivités dans leur politique de maîtrise de l'énergie	Commune d'AUVERS-SAINT-GEORGES Rénovation thermique du Foyer rural - Phase 1	29 918,81 €	24 932,34 €	80%	19 945,87 €	/	9 972,94 €
	Commune de BOISSISE-LE-ROI Remplacement de l'éclairage public - 66 lanternes "boule"	56 485,44 €	47 071,20 €	65%	10 000,00 €	oui	46 485,44 €
7D Accompagner les acteurs privés pour une meilleure maîtrise de l'énergie	Particulier BOURAY-SUR-JUINE Isolation thermique des murs par l'extérieur en fibre de bois, isolation de combles perdus en ouate de cellulose	39 378,00 €	28 594,28 €	40%	9 000,00 €	oui	30 378,00 €
	Particulier LE VAUDOUE ITE en fibre de bois + poêle à granulés	24 562,19 €	16 555,00 €	40%	6 622,00 €	/	17 940,19 €
	Particulier BOUVILLE Installation d'une chaudière à granulés et d'un poêle à bois	38 324,92 €	24 060,44 €	40%	8 000,00 €	oui	30 324,92 €
17C Incitons à la diversification et à la qualité de l'offre de logement	Particulier BOUTIGNY-SUR-ESSONNE Installation d'une chaudière à granulés et d'un poêle à bois	26 522,27 €	6 008,68 €	40%	2 403,50 €	/	24 118,77 €
	Particulier MILLY-LA-FORET Installation d'une chaudière à granulés, isolation des combles en ouate de cellulose et d'une VMC hygro A	25 517,08 €	22 685,21 €	40%	8 000,00 €	oui	17 517,08 €
	Particulier MILLY-LA-FORET Isolation de l'étage en laine de bois et d'une VMC double-flux	38 688,34 €	16 485,04 €	40%	6 594,02 €	/	32 094,32 €
	Particulier de MONDEVILLE Restauration de la toiture de la grange Pompier	27 940,00 €	25 400,00 €	30%	6 000,00 €	oui	21 940,00 €
9B Restaurer le patrimoine immobilier identitaire	Commune d'ONCY-SUR-ECOLE Recréation d'un médaillon en pierre à l'effigie du peintre Lantara	6 000,00 €	6 000,00 €	60%	3 600,00 €	/	2 400,00 €
	Commune de RECLOSES Restauration de la toiture de la mairie	48 960,19 €	17 067,18 €	70%	3 338,20 €	/	45 621,99 €
	Commune d'AMPONVILLE Restauration de la nef, la sacristie et de la toiture de l'église de Jacquerville	34 165,92 €	18 171,60 €	80%	14 537,28 €	/	19 628,64 €
11A Restaurer le patrimoine mobilier et les sources historiques identitaires	Commune d'AMPONVILLE Restauration de la porte d'entrée de l'église de Jacquerville	7 033,20 €	5 861,00 €	80%	4 425,00 €	/	2 608,20 €
	Commune d'AUVERS-SAINT-GEORGES Travaux pour la réalisation d'un aménagement du Pré Joly (Phase 2)	24 002,33 €	18 463,33 €	80%	14 770,66 €	/	9 231,67 €
	Commune de LARCHANT Projet de plantation de haie, création d'un cheminement Fontaine St Malurin	10 779,00 €	8 982,50 €	80%	5 000,00 €	oui	5 779,00 €
14A Conseiller et accompagner les projets paysagers	Commune de MOIGNY-SUR-ECOLE Travaux d'aménagement paysager de la Salle des fêtes	124 420,80 €	56 442,40 €	80%	20 000,00 €	oui	104 420,80 €
	Commune de TOUSSON Travaux pour la végétalisation de la rue de la mairie	4 632,00 €	4 210,91 €	75%	3 158,18 €	/	1 473,82 €
	Commune de VILLIERS-EN-BIERE Travaux du Jardin de curé de la chapelle Saint Elai	34 430,88 €	28 692,40 €	75%	21 519,30 €	/	12 911,58 €

Mesure	Objet et bénéficiaire de la Subvention	Coût total du projet TTC	Montant des dépenses éligibles HT	Taux	Montant de la subvention	plafond (o/n)	Autres financements	
24A Accompagner les initiatives pédagogiques et 25A Concevoir et animer des événements pour tous publics	Collège Olympe de Gouges, Champcuell A la découverte du Gâtinais local	1 670,00 €	1 670,00 €	Pas de taux	1 670,00 €	/	- €	
	Collège Léonard de Vinci, Gulgneville-sur-Essonne Sous les arbres du Gâtinais	4 251,00 €	2 500,00 €	Pas de taux	2 500,00 €	oui	1 751,00 €	
	École André Malraux, Boissise-le-Roi Modélage sur les traces de Niki de Saint-Phalle	2 079,60 €	1 803,60 €	Pas de taux	1 803,60 €	/	276,00 €	
	École Gabriel Bollfraud, Chamarande Découverte du monde forestier par la pratique artistique	1 602,34 €	1 602,34 €	Pas de taux	1 602,34 €	/	- €	
	École Château Villard, Boissise-le-Roi Jardinage et biodiversité	3 293,78 €	2 000,00 €	Pas de taux	2 000,00 €	oui	1 293,78 €	
	École Jean-Cocteau, Milly-la-Forêt Cycle Art dans la forêt	1 639,82 €	1 639,82 €	Pas de taux	1 639,82 €	/	- €	
	École Jean-Cocteau, Milly-la-Forêt Création d'un conte populaire et théâtral	328,30 €	328,30 €	Pas de taux	328,30 €	/	- €	
	École Julie-Daublé, Milly-la-Forêt 60 ans après, l'œuvre de Jean Cocteau vit toujours...	8 400,00 €	2 500,00 €	Pas de taux	2 500,00 €	oui	5 900,00 €	
	École Les Hélices Vertes, Cemy Réalisation d'un livre illustré sur le thème du traitement des déchets	2 137,30 €	2 137,30 €	Pas de taux	2 137,30 €	/	- €	
	École élémentaire Les Singes Verts, Boulligny-sur-Essonne La place et le rôle des abeilles dans notre écosystème	1 040,00 €	1 040,00 €	Pas de taux	1 040,00 €	/	- €	
	École maternelle Pomme de pin, Maisse Les abeilles : un enjeu du développement durable	1 639,82 €	1 639,82 €	Pas de taux	1 639,82 €	/	- €	
	École Pierre Prévost (Ecole élémentaire publique Carnot), La Chapelle-la-Reine Cycle Art dans la forêt	2 489,73 €	2 489,73 €	Pas de taux	2 489,73 €	/	- €	
	École primaire, Pringy En route vers la labellisation E3D	5 114,00 €	2 127,60 €	Pas de taux	2 127,60 €	/	2 986,40 €	
	École André Malraux, Boissise-le-Roi Sons et bruits dans l'environnement proche	1 520,00 €	1 520,00 €	Pas de taux	1 405,00 €	/	115,00 €	
	TOTAL		1 478 444,26 €	552 775,35 €		211 797,52 €		
	Annule et remplace la délibération n°2022-049 du 27 septembre 2022							
	17C Inclons à la diversification et à la qualité de l'offre de logement	Particulier ONCY-SUR-ECOLE Installation d'une VMC Hygro-A et isolation en laine de bois de la toiture Installation d'un ballon thermodynamique, d'une VMC Hygro réglable et d'un poêle à granulés	27 833,30 €	12 067,25 €	40%	4 826,90 €	/	23 006,40 €

Chiffres gaz à effet de serre (GES) et gain énergétique :
Pour le PIG (17C)

	Consommation d'énergie kWhep/m².an	Emission de GES kgeq CO2/m².an
Avant travaux	1 923	461
Après travaux	1 072,9	124,80
Gain	850,1	336,2
Gain (%)	44,21 %	72,93 %

Après en avoir délibéré, les membres du Bureau syndical du Parc naturel régional du Gâtinais français valident les demandes de subventions, approuvent les plans de financement correspondants dans le cadre des opérations individualisées et territorialisées et autorisent le Président à signer les documents s'y rapportant, à l'unanimité.

Le Président
Jean Jacques BOUSSAINGAULT